

Département d'Ille et Vilaine  
Arrondissement de Rennes  
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE  
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 14 novembre 2022**

Date de la convocation : 08 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.

PRESENTS (25) : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, M. COCHERIL, Mme BASLE, M. SIMON, Mme LECOQ, M. CADIOU, adjoints, M. JAN, Mme PRIGENT, M. LEBRUN (de 20h00 à 20h31), Mme TRIBOULT, M. CHEMIN, Mme COSSAIS, M. SAUREL, M. COLLONGE, Mme THO, M. DAVID, M. HAGGAN, Mme BOUSQUET, M. LLAVORI, M. LUCAS, M. BIARD, M. DEIN, M. MACE, M. SALMON, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (2) : Mme RACHÉDI, M. NOURRY, conseillers municipaux.

PROCURATIONS DE VOTE (7) : M. RAVAUDET a donné procuration à Mme DUCAMIN.

Mme PFEIFFER a donné procuration à M. COCHERIL.

Mme BILLARD a donné procuration à M. CHEMIN.

Mme FRIOT a donné procuration à M. SIMON.

M. LEBRUN a donné procuration à Mme BASLE (de 19h00 à 20h00).

Mme MAIGNOT a donné procuration à M. JAN.

Mme GARANDEAU a donné procuration à Mme LECHAPLAIN.

M. CADIOU a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

### **2022.112 Modifications du marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier à Saint-Jacques-de-la-Lande – Avenant 3**

Rapporteur : P. Cocheril

- **VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1411-5 ;
- **VU** le Code de la commande publique notamment les articles R.2194-1 à R.2194-9 ;
- **VU** la délibération n°2019.069 en date du 23 septembre 2019 par laquelle le conseil municipal a autorisé Madame la Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier, y compris toute modification de contrat dans la limite de 5% par rapport au marché initiale ;
- **VU** l'avenant n°1 notifié le 20 juillet 2020 ;
- **VU** l'avenant n°2 notifié le 25 février 2022 ;
- **VU** l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 11 octobre 2022 ;
- **VU** l'avis favorable de la Commission Ressources réunie le 27 octobre 2022 ;
- **VU** l'avis favorable de la Commission Transition Urbaine et Ecologique en date du 08 novembre 2022 ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Philippe Cocheril, Adjoint à la transition énergétique et écologique, au patrimoine bâti communal et à l'espace public ;
- **CONSIDERANT** que le marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de groupe scolaire Eugène Pottier a été notifié le 24 octobre 2019 ;
- **CONSIDERANT**, pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier des prestations supplémentaires demandées par la ville de St Jacques de la lande.


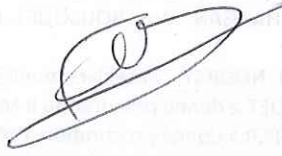
**Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention F. Lucas), autorise Madame la Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier, ainsi que tous les documents nécessaires.**

Pour extrait conforme,  
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 15 novembre 2022

Marie DUCAMIN  
Maire



François CADIOU  
Secrétaire de séance



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 17/11/22

Publié sur le site de la Ville le : 17/11/22

Par le service affaires générales